

6 Économie

Rapport 2019 de la Banque africaine de développement

L'Afrique centrale toujours en mauvaise position

I.M'B(Source BAD)

Libreville/Gabon

La Banque africaine de développement vient de publier le rapport 2019 qui décline sa vision économique du continent. Mauvais élève, l'Afrique centrale traîne en queue de peloton.

La croissance économique de l'Afrique devrait se renforcer en 2019. Revenant sur les performances par région l'année dernière, le rapport 2019 de la Banque africaine de développement indique que l'Afrique de l'Est est en tête, avec une croissance du Produit intérieur brut (PIB) estimée à 5,7 % en 2018. Elle est suivie de l'Afrique du Nord à 4,9 %, de l'Afrique de l'Ouest à 3,3 %, de l'Afrique centrale à 2,2 % et de l'Afrique australe à 1,2 %. Pour cette année, à moyen terme, les prévisions de

croissance pour l'Afrique sont les suivantes : 4 % en 2019 et 4,1 % en 2020. « Elle est, toutefois, insuffisante pour réduire le chômage et la pauvreté », préviennent les économistes de la Bad. Sur les 4 % de croissance projetés pour l'Afrique en 2019, l'Afrique du Nord devrait représenter 1,6 point de pourcentage, soit 40 %. Cependant, la croissance moyenne du PIB en Afrique du Nord est irrégulière, en raison de l'évolution rapide de la situation économique de la Libye.

La croissance de l'Afrique de l'Est, qui est la plus rapide, devrait atteindre 5,9 % en 2019 et 6,1 % en 2020. La croissance en Afrique centrale se rétablit progressivement, mais elle reste inférieure à la moyenne de l'Afrique dans son ensemble. Elle est soutenue par la redressement des prix des produits de base et une meilleure production agricole. Quant à l'Afrique australe, sa croissance devrait rester



Photo : DR / L'Union

Afrique : la banque panafricaine optimiste pour les deux prochaines années.

modérée en 2019 et 2020, après une légère reprise en 2017 et 2018. En cause, principalement le faible niveau de développement de l'Afrique du Sud, qui affecte les pays voisins. Le rapport 2019 insiste sur deux composantes susceptibles d'accélérer la croissance en Afrique, à savoir, d'une part, l'emploi, la croissance et la dynamique de croissance des entreprises et, de l'autre, l'intégration pour la prospérité

de l'Afrique. Au sujet du travail, la Bad indique: « L'Afrique doit créer chaque année environ 12 millions de nouveaux emplois pour contenir l'augmentation du chômage. Une croissance économique forte et durable est indispensable à la création d'emplois, même si cela n'est pas suffisant. La source et la nature de la croissance sont également des éléments importants.» Quant à la composante in-

tégration, elle est considérée comme un accélérateur de croissance. « L'unification économique était censée être la solution au dilemme du développement de l'Afrique, et de nombreux Africains estimaient que cela nécessitait une union politique. Toutefois, la plupart des dirigeants des jeunes États africains se sont avérés peu enclins à encourager l'érosion de la souveraineté nationale, au profit de l'émergence d'une

autorité supranationale visant à coordonner et gérer les affaires de l'Union africaine.»

De manière plus pratique, l'intégration doit se faire par la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires ainsi que par l'augmentation de la mobilité de la main-d'œuvre. Le passeport de l'Union Africaine, lancé en juillet 2016 lors du Sommet de Kigali, fait la promotion de la libre-circulation des personnes en général, et de la mobilité du travail en particulier.

Quant à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC), son premier objectif est de créer un marché unique continental pour les biens et les services, avec la libre-circulation des hommes d'affaires et des investissements, et ouvrir ainsi la voie à l'accélération de l'établissement de l'union douanière continentale et de l'union douanière africaine.

Atelier consacré au Plan national pour l'élimination et l'utilisation du mercure à petite échelle de l'or

Adoption d'un plan national pour l'utilisation du mercure



Photo : Jean Madouma / L'Union

Le secrétaire général Athanase Oyougou a ouvert l'atelier.



Photo : Jean Madouma / L'Union

Gabriela Eigenmann, expert Onudi, lors de son intervention.



Photo : Jean Madouma / L'Union

Photo de famille à l'issue de la réunion.

JM

Libreville/Gabon

Le secrétaire général du ministère des Forêts et de l'Environnement, chargé du Plan climat, Athanase Nthanga Oyougou, a présidé hier l'atelier sur l'adoption du plan national pour l'élimination et l'utilisation du mercure à petite échelle, dans l'exploitation artisanale de l'or. La cérémonie a eu pour cadre l'auditorium

abritant les services de ce ministère. M. Nthanga Oyougou a invité les participants à passer au peigne fin le plan soumis à leur validation. Celui-ci contient un ensemble de propositions qui devraient constituer le référentiel sur lequel les partenaires au développement vont s'appuyer dans la mise en œuvre de la Convention de Manhattan. Dans son allocution de circonstance, le secrétaire général a rappelé que l'ex-

ploitation artisanale et à petite échelle de l'or au Gabon est connue depuis 1937. Elle présente des risques sécuritaires, environnementaux et sanitaires susceptibles de mettre notre pays en difficulté, si des mesures coercitives ne sont pas prises. Seulement, faute d'un encadrement juridique et administratif de cette activité, qui est une cause de la dégradation de l'environnement, en raison de l'activisme en sourdine des réseaux de grand ban-

ditisme et de trafic en tout genre, le gouvernement a pris des mesures de suspension provisoire de l'exploitation artisanale de l'or au Gabon, pour mettre en place les mécanismes juridiques et administratifs adaptés. En outre, il a indiqué que le mercure émis dans l'eau est transformé par des micro-organismes sous sa forme la plus toxique. Celui-ci contamine ainsi les poissons, les oiseaux aquatiques et l'homme chez qui il af-

fecte le développement, entre autres, du fœtus en même temps qu'il provoque des maladies cardiaques chez les sujets exposés. Pour sa part, Gabriela Eigenmann, expert environnement de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), a loué les efforts du Gabon pour l'aboutissement des résultats des études qui doivent conduire à la mise en œuvre du plan national d'élimination et d'utilisa-

tion du mercure dans l'exploitation artisanale à petite échelle de l'or. Quant au directeur général adjoint du Centre national antipollution, Emmanuel Bayani Ngoyi, «c'est la consolidation de ce corpus informel qui nous a conduit à élaborer le plan d'action. (...) L'exercice qui nous réunit marque la fin du projet. En ce sens, nous devons mettre à la disposition du gouvernement le dernier rapport.»

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 07/02/2019				FIXING		VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
CHANGEMENTS	DEV	EUR/DEV		DEV/COT		DEV/CFA		DEV	CFA	en date du	Valeur
		EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA					
Union Gabonaise de Banque SiteWeb : http://www.ugb-banque.com	XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			CAC 40	07/02/2019	5 079,03
	USD	1,1394	1USD =	575,704	1 USD	598,259			DOW JONES	07/02/2019	25 351,90
	CAD	1,5020	1CAD =	436,722	1 CAD	470,514			BRENT (IPE) US Dollars/Baril 07 Fevrier 2019: 61,75		
	JPY	125,0500	1JPY =	5,246	100 JPY	5,782					
	GBP	0,8787	1GBP =	746,508	1 GBP	799,572					
	CHF	1,1394	1CHF =	575,704	100 CHF	637,05					
	ZAR	15,3372	1ZAR =	42,769	100 ZAR	46,94					
	MAD	10,8591	1MAD =	60,406	1 MAD	63,78					
	CNY	7,6850	1CNY =	85,355	1CNY	87,84					
	KES	114,1700	1KES =	5,745	1KES	5,92					